

## Primes de fin d'année et de spécialisation pour les soignants

Deux ans après un grand accord social à 600 millions pour les soignants, on sait désormais comment l'argent sera dépensé. Des primes s'ajoutent aux revalorisations salariales.

ÉRIC BURGRAFF

Six cents millions d'euros... En juillet 2020, un grand accord signé entre la ministre de la Santé de l'époque - Maggie De Block (CD&V) - et les organisations syndicales offrait aux soignants une revalorisation sans précédent. A charge des interlocuteurs sociaux de préciser les détails. Près de deux ans plus tard - et à la veille d'une manifestation du secteur non-marchand -, le nouveau ministre de la Santé Frank Vandenbroucke (Vooruit) l'assure : « Désormais l'accord social est complètement implémenté. » Il bénéficie même d'une rallonge de 45 millions d'euros permettant de combler les défauts des textes de base. On explique.

### Nouvelle grille salariale

Six cents millions, c'est d'abord une première enveloppe d'un demi-milliard entièrement consacrée à une revalorisation des salaires dans le cadre d'une nouvelle grille salariale. On parle en fait du système Ific qui privilégie la fonction réellement occupée par un membre du personnel plutôt que son diplôme. Il revalorise également les salaires de ceux qui débutent dans le secteur. « Ce qui », explique Frank Vandenbroucke, « est l'un des objectifs de la réforme : augmenter l'attractivité de la profession grâce à de meilleurs salaires. » Vraiment meilleurs ? On parle de 8 % en plus pour un aide-soignant en début de carrière, de 15 % pour un infirmier A2 avec 5 ans d'ancienneté, de 7 % pour un diététicien en fonction depuis dix ans...

Précision utile : les employés du secteur peuvent choisir entre l'ancienne grille salariale et la nouvelle. Par ailleurs, si le système est déjà complètement implémenté dans le privé, il commence à l'être dans les hôpitaux publics.

### Valoriser les spécialisations

Le tout n'est cependant pas parfait : durant les négociations, une anomalie est apparue à propos de la rémunération des infirmières et infirmiers spécialisés dont l'effort de formation n'avait pas été suffisamment pris en compte. Une enveloppe de 45 millions est mise à disposition pour leur offrir une prime annuelle pouvant monter jusqu'à 2.500 brut.

Quelques mots enfin à propos de la dernière tranche de 100 millions d'euros : elle permettra de financer une augmentation de la prime de fin d'année (pour le secteur privé), une prime d'attractivité (pour le public) et des actions pour le bien-être des travailleurs.

Le tout, il faut le préciser, s'ajoute au fameux fonds « blouses blanches » de 402 millions destiné, lui, à renforcer les équipes au chevet du patient.

# Le covid long touche une personne infectée sur trois après six mois

30 à 35 % des personnes souffrent toujours, six mois après une infection, d'au moins un symptôme du covid long, comme de la fatigue ou des maux de tête, selon les dernières données de Sciensano. Une proportion qui tend à diminuer dans le temps : ils étaient 50 % après trois mois. L'étude de la maladie se poursuit et trois hypothèses sont privilégiées pour expliquer la persistance des symptômes.



SANDRA DURIEUX

À peine exploré dans les premiers mois de l'épidémie de covid, le covid long fait aujourd'hui l'objet de quelque 1.600 publications scientifiques dans le monde. C'est dire l'intérêt des experts pour ce trouble qui, il est vrai, touche bien plus de gens qu'on ne pouvait l'imaginer au départ. Dernièrement, la star du football Lionel Messi a confié avoir souffert durant la saison de troubles cardio-respiratoires après avoir contracté le covid en décembre dernier. Un symptôme récurrent du covid long, que l'Institut belge de santé publique Sciensano définit comme la persistance d'au moins un symptôme lié à l'infection au coronavirus - et ne pouvant être expliqué par un autre diagnostic - au moins trois mois après l'infection.

Pour étudier le phénomène, Sciensano a lancé en avril 2021 une étude de suivi des personnes infectées sur la base d'une cohorte de la population belge. Après un premier rapport reprenant les résultats du suivi trois mois après une infection dévoilée en décembre dernier, l'Institut a pu compiler les données de suivi six mois après une infection. Celles-ci confirment la persistance de la problématique : 30 à 35 % des personnes infectées souffrent toujours d'au moins un symptôme du covid six mois après avoir été testées positives. Une proportion qui reste significative mais qui tend à diminuer avec le temps puisque près d'une personne infectée sur deux souffrait d'un symptôme trois mois après l'infection. « La fatigue extrême est le symptôme le plus récurrent puisqu'il est décrit par 50 % des personnes atteints d'un covid long », explique Pierre Smith, épidémiologiste et responsable de

La prise en charge du covid long reste limitée aujourd'hui. © AFP

l'étude de Sciensano. « Suivent ensuite les maux de tête, les troubles de la mémoire, les douleurs musculaires et les troubles cardio-respiratoires pour environ 30 % des personnes. À noter que la perte de goût (15 %) et d'odorat (20 %) est moins présente après six mois, ce qui tend à montrer une évolution positive de ces troubles dans le temps. »

### Plus de risques dépressifs

Si le covid long a tendance à diminuer au fil du temps, voire à disparaître, pour les personnes chez qui il persiste, l'impact sur la vie quotidienne s'aggrave. « Après six mois, 22 % des personnes atteintes de covid long présentent des troubles dépressifs. Ils n'étaient que 18 % à en souffrir après trois mois, ce qui montre l'évolution défavorable de la maladie sur la santé mentale », ajoute Pierre Smith. « L'impact socio-économique est aussi important. En moyenne, les arrêts maladie liés au covid atteignent 21 jours chez les personnes souffrant d'un covid long contre 13 jours chez ceux ne présentant pas de symptôme persistant après leur infection. »

L'étude de Sciensano permet aussi de décoder les mécanismes de la maladie avec des profils à risque qui se dessinent. « Contrairement à l'infection, l'âge n'est pas un facteur aggravant du covid long. Par contre les femmes représentent la majorité des cas (60 %) sans qu'on puisse l'expliquer médicalement à ce stade. Psychologiquement et socialement, elles ont moins de difficultés que les hommes à faire part de leur fatigue ou leur trouble anxieux pour tenter d'y remédier, ce qui pour-

rait être un biais. L'obésité, le surpoids, un antécédent de maladie chronique ou encore la sévérité de l'infection sont aussi des facteurs de risque tandis que comme pour d'autres problèmes de santé, on voit que le niveau d'éducation et de précarité d'une personne a une influence négative sans doute en raison des inégalités sociales de santé. »

### Trois hypothèses pour expliquer le covid long

La prise en charge reste limitée aujourd'hui car les causes du covid long ne sont pas encore établies. « Il faut garder en tête que le covid est une nouvelle maladie que l'on étudie depuis deux ans à peine », explique Diego Castaneres, intensiviste et médecin expert auprès du centre fédéral d'expertise des soins de santé (KCE). « À ce stade, trois hypothèses sont privilégiées pour expliquer la persistance des symptômes. Soit ce virus neurotrope provoque une maladie du système nerveux autonome, ce qui peut expliquer les troubles digestifs, intestinaux ou encore cardiaques. Soit on est face à une inflammation persistante suggérée par certaines études qui ont montré des signes d'activation du système immunitaire ou de la coagulation. Cette inflammation pourrait aussi engendrer des phénomènes immunologiques de défense du corps contre lui-même, de type maladie auto-immune. Soit le virus persiste de façon occulte dans les organes provoquant les troubles diffus et une sorte de prolongement de la maladie. »

Les scientifiques du monde entier sont aujourd'hui mobilisés pour identifier les mécanismes du covid long. Comprendre ses causes ouvrira la voie à de meilleures prises en charge et peut-être à un traitement.